

Fibre: Orange débute son expérimentation dans une centaine de foyers

L'Internet à très haut débit d'Orange (France Telecom) via la fibre optique est une réalité pour une centaine de foyers franciliens. Conformément à son programme de test, l'opérateur annonce avoir raccordé des clients dans les 3e, 4e, 6e, 7e, 13e et 16e arrondissements de Paris et dans cinq villes des Hauts de Seine (Asnières sur Seine, Boulogne Billancourt, Issy-Les-Moulineaux, Rueil Malmaison, Villeneuve-La-Garenne).

La technologie utilisée est le FTTH (Fiber To The Home) combinée au GPON (Giga Passive Optical Network). Le GPON permet d'atteindre des débits jusqu'à 2,5 Gigabits/s en descendant et 1,2 Gigabits/s en remontant. France Télécom a déployé cent kilomètres de fibre optique depuis ses équipements jusqu'aux appartements et pavillons des clients. Comme prévu, le pilote Très Haut Débit coûte 70 euros par mois (dont 2 mois gratuits). Il inclut l'accès Internet, la télévision numérique, le téléphone illimité. Il comprend également l'installation des équipements à domicile et la mise en service. C'est donc le premier pas de la stratégie de l'opérateur en matière de fibre. Cette nouvelle technologie, probable successeur de l'ADSL, permet d'offrir de nouveaux services comme la simultanéité d'usage pour les services existants, la télévision en Haute Définition sur un ou plusieurs postes (très haute qualité d'image), le téléchargement instantané, etc. L'un des atouts majeurs du FTTH est d'autoriser l'usage simultané de tous ces services pour répondre aux besoins de l'ensemble de la famille. L'objet du pilote est d'assurer au Groupe la maîtrise opérationnelle de cette technologie. Cette expérimentation en grandeur nature permettra de valider les modalités de déploiement et d'exploitation techniques, commerciales et les services associés. Pour Orange et sa maison mère France Télécom, il s'agit d'un **test stratégique**. Harcelé dans le fixe et l'ADSL par les opérateurs alternatifs, le groupe doit affronter le risque d'une perte de vitesse. Il a cruellement besoin de reprendre l'avantage avec une offre différenciante. Pour autant, France Télécom n'a actuellement pas les moyens d'investir pour un lancement national. Le déploiement devrait être très progressif (il faut en effet amener la fibre jusqu'au domicile, ce qui implique de lourds travaux). Selon l'Idate, il faudra d'abord déboursier **10 milliards d'euros pour couvrir 40% de la population urbaine. 30 milliards supplémentaires seront nécessaires pour couvrir les 60% restants de la population des zones urbaines.** « *Je n'annonce pas de plan d'investissement, mais j'annonce un choix technologique* », expliquait en janvier dernier Didier Lombard, le patron de l'opérateur, se bornant à préciser qu'il n'y aurait pas d'investissements massifs avant 2008 dans cette technologie. D'un autre côté, les 3 milliards d'euros issus de la vente de PagesJaunes (lire notre article) pourraient certainement permettre à France Télécom d'accélérer le mouvement. À moins que l'opérateur préfère consacrer cette manne à des acquisitions... Par ailleurs, le groupe est toujours dans le doute quant à l'ouverture éventuelle de son réseau en fibre à la concurrence. La Commission européenne, toute puissante sur ces questions, n'entend pas permettre aux opérateurs historiques d'obtenir l'exclusivité sur les réseaux de nouvelle génération comme la fibre pour lesquels ils ont ou vont fortement investir. Bruxelles exige que ces réseaux soient immédiatement ouverts à la concurrence, ce que refusent France Télécom et Deutsche Telekom, soutenus par leurs gouvernements respectifs qui estiment qu'il doit avoir une prime à l'investisseur (lire nos articles). Pour « *déployer rapidement* » un réseau en fibre optique, « *il faut laisser un avantage à celui qui prend le*

risque de l'investissement », a ainsi déclaré en juin dernier François Loos, ministre de l'Industrie lors du conseil télécommunications de Bruxelles, réunissant les vingt-cinq ministres chargés de ce secteur. « *La régulation ne doit pas bloquer l'innovation* », poursuit le ministre. **La fibre est déjà une réalité**

Parmi les autres initiatives d'envergure, il faut également se remémorer l'opérateur Erenis qui, dans un certain nombre de groupes d'immeubles ou cités HLM de l'Est parisien, a choisi de déployer exclusivement de la fibre optique pour des services de téléphonie et de vidéo. Avec Astra-Matra, les débits proposés par cet opérateur indépendant atteignent les 60 Mbps. A Paris, toujours, mentionnons également CitéFibre qui négocie avec la mairie de la capitale pour bénéficier d'une infrastructure à haut débit sur fibre optique qui vise également des débits de 100 Mbps. La fibre est également présente à Pau et à Toulouse.